

GRILLE DE NOTATION
Programme Leader 2023-2027 - GAL Grand Quercy

Pour être sélectionné, le projet doit obtenir au moins 10 points.

CRITERES	ITEMS	POINTS
ECHELLE TERRITORIALE DU PROJET		
S'inscrit dans une dynamique territoriale de portée communale		2
S'inscrit dans une dynamique territoriale de portée intercommunale ou plus large	On entend par dynamique de portée intercommunale ou plus large : - projet qui se déroule sur plusieurs communes, - projet dont les usagers, le public concerné, les utilisateurs résident sur une majorité de communes de l'intercommunalité, - projet qui s'inscrit dans une dynamique intercommunale, dans la politique et les axes de développement de la communauté de communes (attestation de l'EPCI) à la différence des projets de portée communale dont l'objectif premier est de répondre aux besoins de la population communale.	3
EMPLOI		
Le projet n'a pas d'impact direct sur l'emploi		0
Le projet permet de pérenniser un emploi ou +, et/ou création emploi saisonnier		1
Le projet permet de créer au moins 1 emploi		2
ACTIVITE ECONOMIQUE		
Le projet n'a pas d'impact sur l'activité économique du territoire		0
Le projet a un impact faible ou modéré sur l'activité économique	- Modernisation de structures existantes ou renouvellement d'une opération	1
Le projet a un impact significatif sur l'activité économique	- Création de structure nouvelle, ou de nouveaux services, produits, équipements, activités, marchés - Démarche visant à promouvoir les ressources locales (savoir-faire, produits, patrimoine)	2
Le projet a un impact fort sur l'activité économique	- Création intégrant la valorisation des ressources locales (2 items ci-dessus cumulés) - Démarche visant à installer des porteurs de projet	3
INNOVATION		
Le projet ne présente aucun aspect innovant		0
Le projet est innovant	- Opération nouvelle inexistante sur le bassin de vie - Forme virtuose d'organisation ou de gouvernance	2
Le projet est très innovant	- Opération nouvelle inexistante sur le territoire du GAL (pas d'équivalent sur le territoire) - Opération expérimentale, opération témoin (opération test visant à être reproduite, étendue, transférée) - Innovation sociale, - Innovation technique	3
PARTENARIAT et COOPERATION		
Pas de partenariat	- Activité isolée, simple information, consultation, comité de pilotage	0
Le projet favorise la coopération et les partenariats	- Le projet associant plusieurs partenaires (convention, engagement écrit des partenaires) - Le projet permet la mutualisation (moyens, équipements, compétences) - Le projet associe différents acteurs travaillant habituellement de manière individuelle, dans des secteurs différents	1
Le projet intègre la coopération dans sa mise en œuvre	- Démarche concertée avec les bénéficiaires, (co-élaboration, co-décision) - Opération collaborative (projet mené par plusieurs partenaires) - Projet de coopération inter-territoriale ou internationale	2
TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET ENERGETIQUE		
Le projet n'agit pas pour la transition		0
Le projet prévoit des mesures de limitation des impacts sur l'environnement	- Utilisation de matériaux locaux et/ou de matériaux écologiques - Réduction des déplacements (circuits courts, mobilité douce) - Diminution de la consommation d'énergie	1
Lutte contre le changement climatique, adaptation et sobriété	- Production d'énergie renouvelable, ... - Sensibilisation à la transition	2
Le projet a un impact positif sur la préservation et la qualité environnementale	- Préservation du patrimoine naturel - Préservation de la biodiversité - Désartificialisation des sols - Projets de qualité environnementale et énergétique au delà de la réglementation (Labels énergie, ex. bâtiment à énergie positive, ...)	3
SOCIAL ET EGALITE DES CHANCES		
Le projet n'a pas d'impact social et sur l'égalité des chances		0
Le projet a un impact social et sur l'égalité des chances	- Facilitation de l'accès aux services - Amélioration de l'accès de tous à la culture	2
Le projet a un impact social et sur l'égalité des chances fort	- Prise en compte du handicap au-delà de la réglementation - Contribution à la lutte contre les discriminations - Inclusion sociale, dont accès à l'emploi des personnes les plus éloignées	3
BONUS / STRATEGIE DU GAL - LE PROJET REpond AUX 2 OBJECTIFS STRATEGIQUES : - Attractivité du territoire (fiche 1,2, 3) - Transition écologique et énergétique (fiche 4)		2
TOTAL NOTATION (sur 19 + 2 points bonus)		